

LA GEOGRAPHIE HUMAINE APPLIQUEE ET SES PROBLEMES A L'O.R.S.T.O.M. TANANARIVE

par

J.P. RAISON

*Communication présentée à l'Assemblée Générale de l'Association des Géographes
de Madagascar, le 25 avril 1968*

Paul le BOURDIEC ayant présenté dans leur ensemble les réalisations de la géographie appliquée à Madagascar, mon but, plus limité mais complémentaire, est d'exposer les conditions dans lesquelles les géographes de l'ORSTOM, à Tananarive, sont amenés à accomplir des tâches de géographie appliquée, et les problèmes que suscite ce mode de travail. Je prendrai au demeurant le terme de « géographie appliquée » dans un sens assez large ; j'aime peu, d'ailleurs, cette expression : il n'appartient pas au géographe, mais aux techniciens d'appliquer ou d'utiliser les résultats de la recherche géographique ; notre tâche est plutôt de faire une géographie « applicable », c'est-à-dire une analyse des paysages de leur constitution, de leur évolution, qui soit orientée et présentée de manière telle qu'elle éclaire l'action des praticiens, ou éventuellement de géographes, agissant alors non point en qualités, mais comme « hommes privés ».

Si à certaines époques, particulièrement dans les années 1955-1960, l'ORSTOM à Madagascar, ou plus exactement l'IRSM sembla particulièrement charmé par les sirènes de la recherche appliquée, il n'en est plus de même aujourd'hui. Depuis quelque temps, la recherche fondamentale est présentée comme notre vocation première, et, lorsque, à la fin de l'année 1965, la Section de Géographie fut constituée avec des effectifs relativement considérables (quatre, puis, finalement, sept géographes), les tâches qui lui furent assignées étaient assez claires : le travail, de recherche fondamentale d'abord, devait être orienté autour de quatre thèmes de géographie humaine, choisis par un Comité technique pour être traités par l'ensemble des Géographes ORSTOM dans différents pays de la zone intertropicale. Parmi ces thèmes, deux correspondent à des problèmes géographiques spécifiques :

- la colonisation des terres neuves,
- les rapports villes-campagnes (1) ;

deux thèmes correspondent plutôt à des modes d'approche de la réalité géographique :

- la cartographie régionale,
- les études de terroirs fondées sur une cartographie de détail.

Cette organisation systématique, et les liaisons entre Centres ORSTOM de divers pays qu'elle doit favoriser mettaient l'accent ouvertement sur la recherche fondamentale, conçue comme un travail d'équipe, et devaient permettre d'échapper à une chasse aux « conventions d'études » qui menait à la dispersion des efforts et au gaspillage du potentiel intellectuel.

(1) Paul le BOURDIEC préparant une thèse sur le réseau urbain à Madagascar, ce thème a été ici provisoirement négligé par nous.

Un programme précis étant fixé à l'avance pour deux ans, il n'était pas question de l'abandonner pour se consacrer à d'autres tâches, plus utilitaires.

Ceci ne veut pas dire que les ponts étaient coupés avec la « géographie appliquée » : en fait, il n'était nullement exclu à l'avenir que des recherches applicables, menées sur convention, soient acceptées, à condition qu'elles entrent dans le cadre des thèmes de recherche avec quelques dérogations, si les conditions locales exigeaient qu'elles fussent prises en charge. Au demeurant, les thèmes ont été choisis de manière telle qu'ils incitent à la réalisation d'études de géographie tournées vers l'avenir et le développement, et qu'ils puissent intéresser en particulier le gouvernement malgache ou des Sociétés d'Aménagements.

Ayant débuté ses activités en se consacrant uniquement à la recherche fondamentale sur fonds ORSTOM, la Section de Géographie, deux ans plus tard, tout en restant fidèle aux thèmes de recherche proposés, consacre les deux tiers de ses effectifs à des travaux dont l'utilisation à des fins de développement est envisagée à court terme, tandis que le tiers restant mène des enquêtes dont les résultats sont fréquemment utilisés par les organismes responsables du développement. Comment en est-on arrivé là ? Comment parvient-on à concilier tâches de recherche fondamentale et de recherche appliquée ? A quels moments de la recherche géographique intervient le travail à fins d'application ? Quels problèmes concrets et quels problèmes scientifiques nous pose ce type de travail ? Nous tâcherons de répondre de manière concrète à ces diverses questions, mais il convient d'abord d'exposer brièvement certaines des causes de cette évolution.

A celle-ci, il y a tout d'abord des explications psychologiques : un chercheur « à plein temps », qui peut consacrer beaucoup plus de temps qu'un universitaire à des enquêtes directes sur le terrain, est plus directement et plus constamment confronté aux problèmes humains qui se posent dans sa région de travail ; ce n'est pas impunément que l'on vit des semaines dans un village au milieu des paysans. On comprend que spontanément, le géographe cherche des solutions aux problèmes que rencontrent les gens parmi lesquels il vit une partie de l'année.

D'autres motifs sont plus scientifiques : le voisinage de spécialistes d'autres disciplines, tant de sciences physiques que de sciences humaines, amène à prendre une vue plus large et plus dynamique des problèmes. Si celle-ci manque parfois au géographe, c'est en partie par incompétence technique hors de sa discipline, par manque de compréhension des forces sociales, par ignorance des techniques agronomiques, etc... Sans devenir, certes, possesseur de connaissances encyclopédiques, le géographe peut plus facilement, dans le cadre de l'ORSTOM, acquérir quelques connaissances supplémentaires ou consulter des spécialistes.

Enfin, un peu à l'écart du monde universitaire, nous avons, à l'ORSTOM, des contacts un peu plus fréquents avec les techniciens des Ministères, les sociétés d'études et d'aménagements, etc..., à cet égard, nous profitons incontestablement des relations plus étroites nouées avec ces personnes ou ces organismes, tant pour des raisons techniques que pour des raisons de commune formation (à l'Institut Agronomique par exemple), par nos camarades d'autres Sections, comme la Pédologie ou l'Agronomie par exemple. Quoique son statut « insulaire » d'Institut Français en pays étranger, son manque de liaison avec les puissances d'argent (puisqu'il ne fait pas d'aménagements) ne mette pas l'ORSTOM dans une position privilégiée, nous sommes toutefois certainement mieux placés que nos camarades universitaires.

Ne négligeons pas un dernier facteur, plus basement terre-à-terre : le chercheur voit souvent dans la tâche de géographie appliquée le moyen de disposer, au moins à certains moments de sa recherche, de moyens de travail supplémentaires ; il ne suffit pas pouvoir passer son temps sur le terrain, d'additionner le nombre de jours de tournée : pour réaliser certaines enquêtes qui semblent souhaitables, il faut disposer d'un minimum d'enquêteurs, et la seule réalisation d'une étude sur un marché campagnard nécessite un personnel dont on dispose rarement.

Ces divers motifs incitent à la réalisation d'un travail qui puisse être utilisable à court terme, mais la recherche d'une application, peut, suivant les cas, suivant les

motivations, apparaît à différents stades du travail, et dans diverses conditions, tant matérielles que juridiques. Deux cas semblent évidents : le premier est celui de la recherche ouvertement réalisée à des fins d'application, ce qui se fait généralement dans le cadre de conventions de recherche ; le deuxième est celui de la recherche de l'application « après coup », un travail de recherche fondamentale, réalisé, peut être proposé ou soumis à d'éventuels utilisateurs, ou ceux-ci peuvent demander au chercheur, qui s'est fait connaître par quelques publications, des consultations ou des conseils. Mais il ne faudrait pas négliger un troisième mode de travail : celui où l'application, au moins sous certaines formes, intervient en cours d'enquête, pour favoriser celle-ci. Tels sont les divers cas que nous allons exposer, en montrant autant que possible les problèmes qu'ils posent au géographe, autant que les satisfactions qu'il peut en tirer pour sa recherche « fondamentale » qui doit rester au premier plan de ses préoccupations.



I. — LA « RECHERCHE APPLIQUÉE » PROPREMENT DITE

1) Possibilités de travail en matière de « géographie appliquée ».

La conclusion de contrats pour des travaux de géographie appliquée par des chercheurs à plein temps résidant à Madagascar ne semble pas poser, à l'heure actuelle de problèmes insurmontables, quoique ces contrats soient rarement très favorables au chercheur. Je précise bien ici que je parle de chercheurs à plein temps, car il est sûr que les problèmes sont plus ardues pour des universitaires qui ne peuvent consacrer tout leur temps à la recherche. En effet, si dans les pays « développés » une relative abondance de documents statistiques permet de limiter dans une certaine mesure le travail sur le terrain, il n'en va absolument pas de même ici. Dans une étude de géographie « appliquée », les clients sont presque toujours avides de chiffres, et, quoiqu'il n'éprouve généralement pas à leur égard une confiance illimitée, le géographe est obligé de satisfaire aux demandes, lorsqu'il s'agit de réaliser des travaux de cartographie, la possession de valeurs chiffrées devient indispensable. Or, il est inutile d'insister sur la pauvreté des données chiffrées : il faut ici créer ses propres documents, qu'il s'agisse de recensement — et même au départ de listes des lieux habités — ou des mesures économiques les plus élémentaires. Lorsque même les documents de base existent, il faut un temps considérable pour les collecter, les dépouiller (c'est le cas des passeports de bœufs, par exemple, qui ne sont pas encore dépouillés sur l'ensemble de Madagascar). Bref, un travail qui puisse être utilisé à des fins pratiques immédiates demande généralement un temps et des effectifs considérables ; certes, une connaissance plus qualitative du pays peut permettre de formuler des avis extrêmement utiles, mais ces avis auront pour but d'orienter des recherches complémentaires moins brillantes et plus lourdes. En tout état de cause, l'extrême faiblesse des documents existants, la variété du pays, doivent inciter le géographe à éviter les avis trop catégoriques fondés sur des intuitions ou des chiffres non vérifiés : la « géographie appliquée » au sens strict doit donc être un travail de longue haleine (1).

Comment peut-on obtenir des « conventions d'études », forme juridique sous laquelle sont réalisés en général les travaux de recherche appliquée ? Il ne faut pas surtout croire que le fait de résider à Madagascar nous mette dans une position favorable pour « décrocher » des contrats... C'est souvent tout le contraire, et, le géographe vivant en France, s'il est en contact avec les organismes de financement, est à tout le moins aussi bien placé

(1) Il y a lieu, évidemment, de s'inquiéter, lorsqu'on voit la brièveté de certaines « missions » à Madagascar, menées souvent par des personnes ignorant tout du pays à leur arrivée !

Pour réaliser un travail, même de courte durée, on préfère souvent faire venir des spécialistes de France ou d'ailleurs que d'utiliser ceux qui résident ici. Cet état de fait est évidemment le résultat des conditions dans lesquelles les travaux de recherche et d'application sont financés. A l'heure actuelle, la plupart sont financés sur fonds d'aide extérieure, d'abord essentiellement française jusqu'à date assez récente — F.A.C. — et de plus en plus internationale — F.E.D., P.N.U.D. — (1); ceux qui fournissent l'argent ont évidemment leur mot à dire dans la désignation des organismes chargés de la recherche et des réalisations. Or, les « banquiers » résident hors de Madagascar, et pensent d'abord à recruter des chercheurs en Europe, et spécialement en France; sans doute existe-t-il sur place des Missions permanentes, mais les liaisons de celles-ci sont plutôt établies avec les Sociétés d'Etudes et d'Aménagements qu'avec un Office de Recherche Scientifique ou a fortiori l'Université. Les Sociétés d'Etudes jouissent en effet d'un double avantage, d'une part elles réalisent en général à la fois les études et les applications, d'où une unité d'action qui semble favorable (2); d'autre part elles entretiennent des relations très actives avec les Missions d'Aide et les Fonds qui assurent le financement. A vrai dire, il n'est pas exceptionnel que les mêmes personnes exercent une activité auprès des Fonds d'Aide et dans les Sociétés d'Etudes, quand elles n'ont pas, de surcroît, des intérêts dans des Sociétés privées susceptibles de profiter des réalisations! Une certaine tendance à l'utilisation systématique des ressources locales en personnel de recherche, Instituts et Facultés, au détriment des missions envoyées de l'extérieur semblait se faire jour au Secrétariat d'Etat à la Coopération; mais cette tendance n'était guère soutenue par la Mission d'Aide. Bref, il est très fréquent que le bureau à Madagascar d'une Société d'Etudes « décroche » une convention et fasse venir pour la réaliser des chercheurs de France, alors qu'il existe sur place des chercheurs qualifiés qui ne sont pas utilisés, ou du moins pas payés, car, bien souvent, la « mission » viendra les consulter, leur faire perdre un temps appréciable pour obtenir d'eux des renseignements utilisés ensuite sans vergogne.

Comment, dans ces conditions, est-il donc possible à l'ORSTOM de réaliser des travaux sur « convention »? Il faut, pour le comprendre, faire intervenir plusieurs facteurs :

- a) le fait que — malheureusement — les sociétés d'études sont souvent plus soucieuses de gagner de l'argent que de faire des études;
- b) le fait que tout n'est pas toujours parfaitement prévu : on s'aperçoit parfois que des travaux sont nécessaires, après l'envoi d'une mission extérieure, et alors qu'on ne dispose pas du personnel souhaitable;
- c) le fait qu'il y a tout de même un petit nombre d'études financé localement, avec d'assez petits moyens, travaux qui sont alors souvent réservés à des chercheurs résidant à Madagascar.

a) Le premier cas est assez fréquent : une Société d'Etudes obtient une certaine somme pour réaliser une série d'enquêtes à fins d'aménagement, mais il est coûteux pour elle de faire venir un important personnel expatrié; aussi sous-traite-t-elle une grande partie des études à des organismes disposant sur place de chercheurs. L'avantage est considérable pour la société d'études :

— en fait, elle conserve une très large part du montant de la convention, sous couvert de paiement de salaires d'« ingénieurs coordinateurs » dont le coût est surévalué.

- (1) On peut s'attendre à voir à l'avenir de plus en plus de chercheurs étrangers à Madagascar : il n'y a rien là que de très normal. Encore faut-il que ces chercheurs, qui ne sauront pratiquement jamais le malgache, sachent au moins correctement le français, et qu'ils possèdent au départ sur le pays un minimum de connaissance.
- (2) Argument très discutable : il est peu probable que, dans ces conditions, l'étude préalable soit réalisée avec toute l'objectivité souhaitable!

- elle garde la haute-main sur l'organisation de l'ensemble de l'enquête, et peut utiliser pratiquement à sa guise les conclusions.
- elle est à peu près assurée de réaliser ensuite les aménagements.

Par contre, le « sous-traitant » est aussi « sous-payé », fait tout le travail de terrain, et risque de voir ses conclusions biaisées en fonction des intérêts du « maître d'œuvre ». Au cours même de l'enquête, il a rarement bénéficié d'une suffisante liberté de travail. Or, il faut bien dire que c'est malheureusement dans ces conditions fort défavorables, tant financièrement que techniquement et scientifiquement, que nous travaillons pour le moment (1). Il a été nécessaire d'accepter ces conditions dans un premier temps, pour nous faire connaître, obtenir des contrats, mais il est exclu que ce genre de situation se prolonge ; il faut d'autre part n'accepter ces sous-traitances que si la réalisation de ces travaux permet d'amorcer ou de poursuivre avec quelques moyens matériels un travail d'intérêt scientifique fondamental.

b) En cours d'enquête, il est assez fréquent qu'une société d'études qui assume réellement l'essentiel du travail s'aperçoive qu'elle ne dispose pas de tout le personnel nécessaire, que des investigations non prévues au départ sont souhaitables. Pour des raisons évidentes de commodité, on s'adressera alors à un chercheur résidant dans le pays. A bien des égards ce cas est très proche de la sous-traitance envisagée plus haut ; les inconvénients en sont toutefois moins graves parce qu'il s'agit en général d'enquêtes de moindre durée, sur des points particuliers où la responsabilité du chercheur est moins fortement engagée.

c) Enfin, il y a les « conventions » passées directement avec des organismes malgaches qui, disposant de ressources assez faibles, préfèrent évidemment utiliser les compétences locales. Il s'agit le plus souvent de travaux d'ampleur médiocre, assez mal payés, non pas parce qu'un intermédiaire intéressé s'interpose entre le client et le chercheur, mais parce que les ressources locales sont réduites. Cette faiblesse des ressources devrait cependant, du moins en principe, inciter à ne réaliser que des recherches intéressantes.

Quelles conclusions tirer des analyses précédentes ?

La première est que le chercheur ou plutôt son Institut de Recherche est généralement sous-payé ; en toute justice, ceci est grave évidemment, même si notre but n'est pas de faire des bénéfices.

La deuxième conclusion est que, mal payés, nous ne sommes pas pour autant indépendants : nous sommes liés à un jeu complexe d'intérêts, dont nous ne sommes pas toujours conscients et dont nous ne sommes jamais maîtres.

La troisième est que, pour obtenir des « contrats » et, si possible, des contrats intéressants, il faut suivre de près les affaires, s'infiltrer dans les « trous », proposer des études et en montrer l'intérêt (2). Ici, comme ailleurs, on n'obtient le plus souvent de résultats qu'en multipliant les contacts personnels et les résultats obtenus sont pour le moment le plus souvent le fruit du hasard : pour prendre un seul exemple une étude de terroirs dans le Sud-Est de Madagascar pourra sans doute être financée sur convention, à la suite d'un coup de téléphone concernant un tout autre problème donné à un ingénieur du Ministère de l'Agriculture, tandis que les représentants de l'organisme intéressé au développement du Sud-Est se trouvaient dans son bureau. Dans l'état actuel des choses, une personne chargée des « public relations » entre l'ORSTOM — et même simplement ses Sections de Sciences Humaines — et les organismes dispensateurs de

(1) C'est sous ce type de contrat qu'ont été réalisés les travaux de M. Bied-Charreton, J.L. Lebras et J. Wurtz : « Plaine de Tananarive. Démographie. Structure Foncière. Structure des exploitations », en 1967. J.Y. Marchal : « Etude géographique de la Plaine de Bemarivo » et J.L. Lebras : « Etude du périmètre de Beavoha » (en cours de rédaction).

(2) Ceci est surtout vrai pour les deux derniers cas évoqués précédemment.

crédits trouverait certainement de quoi s'occuper. Situation absurde sans doute ; il faudrait qu'un organisme soit chargé de coordonner ces relations, de rassembler les contrats de recherches proposés et de les répartir entre les chercheurs capables de les réaliser, sans toutefois que ces chercheurs soient contraints de négliger leur recherche fondamentale pour se consacrer essentiellement à des travaux appliqués à l'intérêt parfois discutables : le rôle de cet organisme serait donc délicat.

2) *Les règles des contrats de convention et les problèmes qu'elles posent aux chercheurs*

Il ne suffit pas de décrocher des contrats : il faut ensuite considérer que le contrat place le chercheur dans un cadre juridique auquel il n'est pas habitué, qui heurte souvent ses habitudes scientifiques, qui est souvent en contradiction avec les principes de l'Université à laquelle il continue d'être rattaché peu ou prou. Quelles sont les principales contraintes légales ?

a) Le plus souvent, on demande au géographe de faire autre chose que de la géographie, ou de ne faire qu'une partie de la géographie. Il devra, en particulier, œuvrer comme un démographe ou un statisticien (à un niveau plus modeste, évidemment) ; ainsi dans l'enquête sur les plaines de Tananarive, les géographes durent réaliser un recensement — du moins en ce qui concerne les données de structure — compter les charrettes, les bœufs et les gallinacés (les machines à coudre leur furent épargnées de justesse), puis, ce qui est beaucoup plus normal déjà, repérer des parcelles, les mesurer, etc... Pour une part, ce sont évidemment des servitudes liées au sous-développement des données statistiques, et il faut s'en accommoder. Il n'est pas, d'autre part, mauvais d'être obligé de s'abaisser à considérer les réalités les plus humbles, d'être confronté aux menus problèmes de l'enquête. La seule réalisation d'un questionnaire d'enquête statistique oblige à une féconde réflexion : comment le géographe définira-t-il le ménage, la famille, l'exploitation, la parcelle, compte tenu de ce qu'il a déjà perçu de la réalité ? Plus sans doute que le technicien, le géographe, avec le sociologue, est susceptible de remettre en question la définition de notions peu à peu élaborées dans un contexte de civilisation tout différent, et ceci n'est pas d'une maigre importance pour un développement harmonieux. Encore faut-il que la latitude soit laissée au géographe d'effectuer ces définitions et ces remises en question : ce n'est pas toujours le cas ; la Société d'Aménagements tient aux définitions traditionnelles, demande qu'elles soient respectées ; si elle accepte la remise en question, il faut longuement la justifier, éclairer l'interlocuteur... Celui-ci est rarement de bonne volonté : il ne serait pas loin de penser que la meilleure solution est que le géographe se contente de remplir soigneusement les colonnes de questionnaires rédigés par les techniciens sans aucun souci des réalités locales (1).

Mais il y a beaucoup plus grave : on demande souvent au géographe de dépasser son rôle de chercheur en formulant des propositions pratiques, techniques, de mise en valeur. Ainsi, sur les plaines de Tananarive, on aurait souhaité que les géographes contribuent très largement à formuler des propositions de structures d'exploitation adéquates, en fonction du milieu, des techniques agricoles nouvelles proposées, du revenu qu'on souhaite assurer aux exploitants, etc... Sur ce point, il nous faut être très fermes, et systématiquement refuser ce type d'intervention, d'autant qu'il est très tentant pour le chercheur qui a ainsi l'impression facile de sortir de sa tour d'ivoire et d'avoir enfin une emprise sur le réel.

(1) Ceci n'est pas une utopie ; dans une enquête réalisée sur divers périmètres à Madagascar, J.Y. Marchal sur le lac Bemarivo (Belo-sur-Tsiribihina), J.L. Lebras à Beavoha (Onilahy), des questionnaires étaient fournis par le « maître d'œuvre » et il fallait en principe s'y tenir : ces questionnaires étaient absolument inadaptés aux réalités locales.

Pourquoi ce refus ? Il se fonde d'abord sur le fait que nous n'avons pas les compétences techniques nécessaires pour faire ces choix, nos connaissances en économie rurale, par exemple, en technique agronomique, etc... sont nettement insuffisantes et il serait malhonnête de notre part de prétendre être plus que ce que nous sommes. Mais ceci n'est pas suffisant : on nous demande de prendre des responsabilités considérables, alors qu'on ne nous donne aucun pouvoir : il n'est pas en notre pouvoir de choisir des techniques agricoles, il n'est pas prévu non plus que nous intervenions au niveau des réalisations, que nous soyons associés aux tâches concrètes, nous n'avons pas plus de prise sur le milieu social en évolution que sur les moyens financiers et les intérêts en jeu. Inévitablement, en acceptant d'intervenir directement dans le choix des structures de mise en valeur, nous jouerons le rôle de boucs-émissaires, en cas d'échec : que de fois, lorsqu'un aménagement échoue, on vient accuser le chercheur qui n'a pas prévu la situation, qui a formulé, par incompetence, des propositions déraisonnables, etc... Notre rôle, et il n'en est pas moins important, doit rester de fournir les éléments de connaissance nécessaires à un choix et, lorsque celui-ci est fait, après enquête, ou même avant celle-ci (c'est trop souvent le cas) d'éclairer les responsables sur les conséquences possibles de ce choix. Mieux vaut être accusé de se conduire en Ponce Pilate, accusation d'ailleurs peu justifiée, que de jouer les apprentis-sorciers.

b) Il arrive parfois que le géographe dispose d'une plus grande marge de manœuvre ; et en fait celle-ci peut même devenir excessive. Dans ce cas, au départ, les intentions des demandeurs de l'étude sont excellentes : constatant qu'ils ne connaissent rien de sérieux sur la région qu'ils souhaiteraient développer, ils font appel au géographe pour la leur révéler. Celui-ci est alors ramené à sa fonction initiale, d'il y a quelques décennies, celle d'un explorateur. C'est actuellement le cas du travail mené actuellement par G. DANDOUY sur la région de Manombo-Befandriana : chargé de réaliser un Atlas régional commenté de ce secteur, il devrait, en fait, présenter une monographie aussi exhaustive que possible d'une région de plus de 3 000 km², jusqu'à présent bien mal connue. Travail de longue haleine, certes, alors que les délais sont courts : au bout du compte, le chercheur risque bien de n'avoir qu'une vue assez superficielle des problèmes de la région, et surtout des solutions qu'on peut y apporter. Or, en fin de compte, c'est là-dessus qu'on lui demandera son avis : il lui faudra aider à prendre certaines décisions, et il y sera mal préparé car il n'aura pu suffisamment y réfléchir et orienter ses enquêtes en conséquence ; dialoguant avec des interlocuteurs non prévenus, qui manquent parfois d'idées et en tout cas d'idées préconçues, donc, a priori, plus « sympathiques », il risque de ce fait, d'avoir à prendre des responsabilités encore plus grandes que dans le cas précédent. Il lui faut donc, absolument, quitter d'emblée ce rôle d'explorateur polyvalent qu'on lui propose, et qui ne pourra plus être le sien à l'issue de son travail, exiger un minimum d'orientations : c'est une gymnastique d'esprit souvent difficile, le chercheur aimant garder sa liberté ; mais il faut qu'il comprenne que sa liberté est plus réelle si les limites en sont clairement définies.

Quelles seraient, en définitive, les conditions de travail optimales pour un géographe soucieux de faire de la géographie appliquée ? Il semble que ce soient les suivantes :

— travail en équipe, avec des spécialistes de disciplines différentes et des techniciens, de façon à ce que le géographe n'ait jamais à faire seul des choix qui dépassent ses compétences, mais puisse éclairer constamment ses interlocuteurs sur les conséquences de certains choix ;

— travail réalisé non pas en vue d'un aménagement quasi-immédiat, mais à des fins de planification régionale. En fait, lorsqu'un aménagement est en vue, et en réalité déjà prévu, si des enquêtes de sciences physiques ont leur place, le travail de Sciences Humaines est ou bien injustifié ou bien très ingrat : les délais sont trop courts, les options déjà trop strictes pour qu'un travail de valeur soit réalisé. L'enquête de Sciences Humaines, un an avant un aménagement, est un signe de mépris pour les réalités humaines du pays où l'on veut travailler ; s'il doit rester encore des enquêtes « humaines » à réaliser peu avant l'aménagement, celles-ci ont un

caractère suffisamment mécanique (comptages, mesures d'exploitations, etc...) pour pouvoir être réalisées par des techniciens.

Jusqu'à présent, ces conditions fondamentales, travail interdisciplinaire, buts de planification régionale, n'ont guère été réunies à Madagascar ; c'est pourtant ainsi qu'un géographe comme J.P. Trouchaud, précédemment à Madagascar, a pu travailler de manière satisfaisante en Côte-d'Ivoire, sur le pays Baoulé (1). Il semble cependant que ce mode de travail ait un certain avenir à Madagascar, avec l'intervention de missions F.A.O, spécialement à Farafangana (Sud-Est), chargées de préparer une planification régionale ; il est d'ailleurs symptomatique que, tant à Farafangana qu'à Morondava, les missions F.A.O. cherchent à s'adjoindre un géographe. Il ne faut évidemment pas que celui-ci profite de ces conditions pour mener à sa guise n'importe quel type d'études. Mais il peut assez aisément effectuer des études d'intérêt fondamental, tout en s'efforçant d'analyser la réalité géographique dans une optique dynamique, en essayant de dégager l'évolution possible des rapports de l'homme et du sol, au cas où un effort d'aménagement est décidé. Prenons un cas concret dans le Sud-Est : un géographe doit réaliser une étude dite « de terroir » à Evato, à une cinquantaine de kilomètres de Farafangana. En fait, dans cette région, le terroir villageois n'existe pas : l'unité territoriale correspondant à une unité sociale est le canton, calqué sur des limites claniques, à l'intérieur duquel chaque exploitant a des terres extrêmement dispersées. Grâce aux investissements FIDES, une série de barrages fut réalisée, qui sont encore utilisés par les paysans quoiqu'ils soient en voie de dégradation rapide ; il est alors logique de prendre comme unité de type terroir, sur lequel on exécutera une cartographie de détail, un des systèmes d'irrigation ; l'accent sera placé sur la manière dont la terre conquise a été appropriée et mise en valeur ; outre l'intérêt « fondamental » de ce travail, il permettra de voir comment la société paysanne est capable de réagir au cas où de nouveaux travaux de ce genre seraient envisagés par le plan régional, et il nous semble que recherche fondamentale et recherche appliquée se rejoignent ici de manière satisfaisante.

3) *La présentation des résultats ; les problèmes de dialogue chercheurs-techniciens*

Nous avons vu que, après l'enquête, les résultats devaient être livrés dans des délais assez brefs, et que ceci déjà posait au géographe des problèmes non négligeables. Mais cette nécessité d'un travail rapide est aggravée par les conditions de dialogue entre chercheurs et techniciens. Le géographe ne doit jamais oublier, lorsqu'il écrit, de tenir compte de ses interlocuteurs ; il doit savoir à qui il s'adresse, de manière à éviter d'être mal compris et mal utilisé.

Il doit d'abord observer un certain nombre de règles morales : pour réaliser un travail de valeur, il a dû gagner la confiance des gens auprès desquels il enquête, et il ne doit pas trahir cette confiance. Sans doute, a-t-il recueilli des opinions, des confidences qu'il ne doit pas livrer telles quelles, laisser aux gens un certain anonymat, d'ailleurs difficilement compatible avec les impératifs de localisation spatiale propres au géographe. Il ne faut pas oublier que le chercheur ne sait guère quelle utilisation pratique sera faite des documents qu'il livre. Quoique le cas ne se soit pas encore présenté pour des géographes, à ma connaissance, il convient de le signaler : il arrive qu'on demande à des chercheurs de Sciences Humaines de livrer des « documents bruts », des enregistrements de discussions avec des paysans par exemple ; il est fondamental d'établir qu'un refus doit toujours être opposé à ces demandes, tant pour des raisons éthiques que pour des raisons scientifiques (seul celui qui a recueilli les propos peut en peser la valeur, en fonction du contexte de la discussion). Il ne serait pas absurde de prévoir la rédaction d'un Code de Déontologie du chercheur faisant des études en vue d'application.

(1) Etude régionale de Bouaké, 1962-1964.

Il y a, d'autre part, des problèmes d'expression : comme toute discipline, la géographie a son jargon, qui n'est pas forcément connu des interlocuteurs : les mêmes mots ne sont pas forcément employés tous dans le même sens (ainsi faudra-t-il toujours bien définir des termes comme « exploitation », « structure agraire », « système de cultures », « terroir », etc.). Il faudra aussi ne pas se contenter d'exposer des données qui spontanément, intéressent le géographe, parce qu'elles définissent un paysage, comme la répartition de l'habitat, la forme des champs etc. mais bien montrer en quoi elles doivent intéresser le technicien, et si elles ne semblent pas devoir l'intéresser il faut éviter d'en encombrer l'exposé : faute de quoi le lecteur sautera des pages et négligera parfois de noter d'autres points essentiels pour lui.

Enfin, il est essentiel de voir à quoi doit servir l'enquête réalisée : une chose est de constater un certain état de fait, à une époque donnée, avant un essai d'aménagement et une autre est de voir la manière dont la situation va être affectée par l'intervention des techniciens, agissant selon des critères européens. Prenons l'exemple d'une enquête réalisée par deux chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. sur la région de la Sakay, préalable à l'installation de la Somasak (1) : les auteurs analysèrent une situation de fait, l'existence dans la région d'un groupe de notables anciennement établis, riches possesseurs de bœufs, qui « dominaient » (l'expression est ambiguë, et il faudrait la nuancer) une masse de paysans arrivés plus récemment, qui disposaient de peu de terres et de bœufs. L'analyse était juste dans ses grandes lignes, mais les techniciens, en possession du rapport, en tirèrent des conséquences imprévues : l'aménagement fut présenté comme l'occasion d'une libération du groupe exploité de la tutelle des gros propriétaires, opposés pour des raisons d'intérêt à la mise en culture des *tanety*, jusqu'alors laissés en pâturage. Analyse erronée, la société paysanne réagissant de toute autre manière et trouvant une nouvelle unité dans l'opposition de l'ensemble malgache à un aménagement conçu par des Européens. L'entreprise n'ayant pas réussi, il fut trop facile de mettre l'accent sur la responsabilité des chercheurs, et il est dommage que ceux-ci, au lieu d'une analyse assez statique, n'aient pas cherché à voir quelle pourrait être la conséquence du heurt de deux conceptions des rapports de l'homme et de la terre.

4) *Les liaisons de la recherche appliquée et de la recherche fondamentale*

Il me semble totalement exclu de penser que des chercheurs puissent se confiner dans des travaux de « recherche appliquée » : rien n'est plus épuisant à tous égards. La recherche appliquée est d'abord épuisante physiquement : elle doit être rapide, complète, elle implique un rythme de travail qui ne peut être soutenu outre-mer pendant de longues années. Elle est surtout sclérosante intellectuellement : le chercheur, s'il est obligé de mener une enquête un peu « lourde » en moyens et en personnel, a très peu de temps pour réfléchir vraiment, et est largement absorbé par des tâches de contrôle. S'il doit pendant plusieurs années mener sans cesse de tels travaux, il a toutes chances de devenir en peu de temps une simple mécanique, répétant en quelque lieu que ce soit les mêmes schèmes, rédigeant force rapports selon des plans semblables ou identiques, reproduisant partout les mêmes méthodes d'enquête. La situation faite aux rares géographes qui sont régulièrement employés par des sociétés d'études me semble hautement condamnable ; ils finiront inéluctablement par trahir leur discipline, tout en se tuant à la tâche.

Il semble donc plus convenable que les chercheurs mènent alternativement des tâches de recherche appliquée et de recherche fondamentale, et que, de préférence, ils pratiquent successivement sur la même région les deux types de recherches. Il nous faut donc voir dans quelle mesure les deux formes de travail peuvent s'articuler. En fait, la recherche appliquée devrait le plus souvent s'intercaler entre deux phases de recherche plus fondamentale et plus qualitative : il est absurde, en effet, de commencer par une lourde enquête de géographie appliquée menée à un rythme rapide et

(1) H. LAVONDES et P. OTTINO : « Problèmes humains dans la région de la Sakay ». I.R.S.M. 1961.

portant sur une surface assez considérable, si l'on n'a pas, au préalable, pris une vue sérieuse de la région : il faut savoir quel sens y ont les notions géographiques communes, il faut avoir sérieusement dépouillé la documentation, etc... Plusieurs mois de recherche préalable semblent nécessaires, faute de quoi on plaquera mécaniquement sur une région inconnue des schémas importés.

Mais, au bout d'un certain temps, le géographe qui, au mieux, parcourt la région avec un assistant malgache, un véhicule et quelques carnets, s'aperçoit que ses moyens sont limités, que certaines études devraient être menées, qui supposent d'autres moyens matériels et humains ; c'est là que la recherche appliquée peut lui être utile, à condition qu'il parvienne sensiblement à faire coïncider les tâches qui lui sont proposées et ce que ses enquêtes préalables lui font considérer comme fondamental.

L'enquête « lourde » ayant été réalisée, quels résultats peut-il espérer en tirer ? Cette enquête aura en général été réalisée sur un mode statistique, et le plus souvent par sondage : méthode mathématiquement satisfaisante, méthode encore lourde, méthode sans finesse aussi : il s'agit essentiellement de n'avoir, statistiquement, qu'un minimum de chances de ne pas avoir appréhendé les réalités : mais ces réalités, répartition de l'habitat, densités, taille des exploitations, ou tous autres faits, ne sont pas pour autant expliquées, et c'est là que réapparaissent, pour expliquer les coïncidences, les méthodes de la recherche classique. Ainsi, au cours de l'enquête sur la structure des exploitations dans les plaines de Tananarive, on a été conduit à représenter cartographiquement la répartition des parcelles des diverses exploitations dans un certain nombre de villages : une série de cas se dégage, selon que les villages ont un terroir groupé ou non, et selon les formes de dispersion qu'ils présentent. Pour expliquer le phénomène, sans doute faudra-t-il faire appel à des causes variées : jeu des conditions naturelles, de la structure sociale (hameaux d'anciens esclaves, de hova, etc...), les conditions de répartition du sol à certaines époques, en remontant éventuellement jusqu'à Andrianampoinimerina, etc... Les résultats d'une telle analyse, menée selon des méthodes caractéristiques de la recherche traditionnelle, pourraient être appliqués ultérieurement à une connaissance plus complète de la structure des exploitations sur l'ensemble de la plaine, si l'on peut repérer sur toute la région le jeu des facteurs essentiels qui sont intervenus dans la répartition des terres. Il apparaît ici que le temps de recherche « fondamentale » est fonction de la recherche appliquée précédemment menée et peut à son tour enrichir celle-ci.

II. — AUTRES FORMES D'APPLICATION DE LA RECHERCHE, APRES OU PENDANT L'ENQUETE

Nous nous étendrons un peu moins largement sur ces cas, car les problèmes qu'ils posent sont en partie les mêmes que dans le type précédent.

1°) On considérera d'abord le cas où la recherche fondamentale débouche sur des conséquences pratiques. Un bon travail de recherche fondamentale, s'il est diffusé dans le pays intéressé, spécialement auprès des autorités compétentes peut, évidemment, orienter leur action : ceci est suffisamment clair pour qu'il soit inutile d'insister. Il ne faut pas toutefois se faire trop d'illusions sur ce mode direct d'influence : le travail « universitaire » parvient rarement jusque sur le bureau des hommes d'action. Ici cependant, où l'information est assez réduite, et où nous sommes fréquemment obligés de solliciter l'appui d'organismes administratifs ou techniques, ceci peut être un peu plus fréquent que dans les pays développés. Encore faut-il, comme dans le cas des travaux sur conventions, bien se soucier des problèmes d'expression, s'exprimer de manière à pouvoir être compris des techniciens.

Il ne faut pas non plus oublier qu'un travail scientifique peut être utilisé à des fins qui ne sont pas toujours positives ; ceci est plus souvent le cas dans des pays comme celui-ci où une distinction très stricte n'a jamais été faite dès le temps de la colonisation entre services techniques et services d'administration générale. Il est peu de problèmes pratiques en agriculture, qui n'aient pas d'incidences politiques : citons

seulement le problème du *tavy*, qui n'est pour ainsi dire jamais abordé d'une manière uniquement technique, pour ne pas dire objective. Sans doute est-il des choses qu'il vaut mieux ne pas écrire, ou du moins ne pas écrire tout de suite, de crainte de n'être pas compris, et d'être utilisé à contre-sens ou critiqué sévèrement.

Outre l'effet direct des publications scientifiques, il faut considérer la relative « publicité » qu'elles valent au chercheur, qui est plus importante ici, du fait des effectifs relativement faibles de la recherche et des services techniques. La publication d'un article, la rumeur publique qui signale que vous travaillez sur telle ou telle région, vous vaut au bout d'un certain temps d'être consulté sur des problèmes qui touchent de plus ou moins près à vos publications. Les géographes O.R.S.T.O.M. ont été assez souvent consultés de la sorte, soit en province, soit à Tananarive : citons seulement d'assez nombreux contacts avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Équipement, l'Animation Rurale, le G.O.P.R., le B.D.P.A. Certes, c'est à peine faire tâche de « géographie appliquée » que de conseiller un praticien dans ses lectures en Sciences Humaines ; encore est-on parfois quelque peu effaré par les ignorances qui se révèlent, comme lorsque l'on constate que les responsables de la pédagogie d'un organisme chargé du développement de la production agricole sur les Hautes Terres ignorent l'existence de travail assez récent et réputé de G. CONDOMINAS sur le Fokonolona en Imerina. Il ne sert à rien ici de se gausser ; mieux en vaut tirer une conséquence positive : la diffusion des travaux scientifiques est très mal assurée, et il faut tout faire pour l'améliorer, une bonne orientation des lectures ne peut avoir, à plus ou moins long terme que des conséquences positives sur l'orientation du développement.

Le contact avec les techniciens peut être plus important lorsqu'il a pour but de discuter des méthodes d'approche du milieu : ainsi une réunion avec les techniciens du G.O.P.R. a porté sur les méthodes d'analyses du paysage rural, qui permettent éventuellement de repérer par cette approche l'implantation territoriale des groupes sociaux sur lesquels on s'efforce de mener une action de vulgarisation.

Enfin, il arrive qu'on demande au chercheur une « consultation » plus précise sur un problème touchant de près ou de loin ses recherches. Les demandes sont d'une extrême variété : ainsi m'a-t-on une fois demandé si, à mon sens, il était plus intéressant de goudronner la route d'Antsirabe à Miandrivazo ou celle d'Ambositra à Malaimbandy ; comme on le voit ce sont souvent des problèmes de grande ampleur qui nous sont soumis pendant quelques minutes, mais il serait puéril de se faire trop d'illusions sur l'efficacité de notre intervention. Il est toutefois des cas où celle-ci est plus justifiée, lorsque nos études touchent d'assez près à un problème concret : ainsi ai-je été amené à donner mon avis, à la suite de la rédaction d'un travail sur le commerce des bœufs en Moyen-Ouest, sur la possibilité du transport des bœufs par camion entre Tsiroanomandidy et Tananarive. Dans l'ensemble, il faut bien retenir que le géographe peut être fréquemment consulté, qu'il faut qu'il s'attende à ces consultations qui ont pour lui l'avantage de l'obliger à éclaircir ses conceptions, à réfléchir dans le concret ; il faut aussi savoir qu'on sera consulté sur tout et sur n'importe quoi, savoir se taire quand on n'a rien de sérieux à dire, ne pas se faire trop d'illusions sur son influence, et ne pas trop s'étonner si l'on voit un jour se réaliser celle de ses idées à laquelle on attachait le moins d'importance.

2°) *L'application en cours d'étude, et comme méthode d'enquête*

J'aborde ici un dernier point qui peut paraître paradoxal, mais qui ne me semble pas moins important. En fait, très souvent, nous sommes amenés, en cours d'enquête, à intervenir de manière concrète sur des problèmes touchant à l'aménagement et à l'utilisation du sol.

Ceci résulte tout d'abord, de la nécessité où nous sommes de répondre aux questions des paysans. Si en France, par exemple, en raison du niveau technique plus élevé de la moyenne des paysans (au moins en ce qui regarde les techniques modernes : il serait dangereux d'en dire autant en ce qui concerne l'empirisme paysan traditionnel), et peut-être surtout de la nature différente des rapports humains entre le paysan et le géographe, nous avons plus souvent à recevoir l'information qu'à la

répandre, ici il nous faut sans cesse répondre à des questions. Les unes, peut-être les plus fréquentes, sont des interrogations sur les motivations et la valeur de l'action des services techniques : maintes fois, on nous demande d'expliquer tel ou tel point mal saisi de la méthode de riziculture améliorée, par exemple. Ceci n'est pas toujours aisé, non qu'il nous soit impossible de comprendre ces techniques (cela fait assurément partie de notre formation), mais parce qu'il faut parvenir à se faire comprendre, éviter de paraître un détracteur des techniciens, même si nous n'approuvons pas toujours leur action, éviter d'être utilisés contre eux par les paysans. Certains d'entre vous ont dû, tout comme moi, avoir l'occasion d'expliquer une fois de plus ce qu'est un vaccin, et doivent savoir quelle gymnastique dialectique cela suppose, pour peu surtout qu'on doive passer par l'intermédiaire d'un interprète maladroit !

Mais il arrive qu'on ne doive pas seulement commenter, et qu'il faille se compromettre plus directement, lorsqu'on vous demande des conseils pratiques sur des points que les services techniques n'ont pas abordés : comment commercialiser les oranges ? Comment nourrir le bétail ? Quelles nouvelles cultures peut-on faire ? Ceci oblige à un constant effort de bon sens, conduit à se documenter sur des points nouveaux, à chercher conseil auprès de collègues et de techniciens, et, assez souvent, cela donne un coup de fouet à la recherche. Ceci révèle aussi, et c'est fort important, les préoccupations paysannes, les lignes de force d'une évolution possible, les points sur lesquels on peut agir pour un développement, bref, ceci peut conduire à une géographie active.

On peut ainsi toucher du doigt l'intérêt que présente pour l'enquête elle-même la réalisation d'une action en cours d'investigation. Il ne s'agit nullement de considérer cette action comme une forme déguisée de récompense aux informateurs paysans : nous n'avons jamais pratiqué cela, de même que nous n'avons jamais payé un informateur ; mais la réalisation d'une action en commun, à condition qu'elle soit raisonnable, modeste, et raisonnablement conduite, outre qu'elle améliore les rapports humains entre enquêteur et enquêtés, est hautement révélatrice de la conception que les hommes ont de leur rapport au sol, et de leur capacité d'évolution.

Bien avant les géographes, les sociologues, ont utilisé l'analyse d'une action suscitée pour mieux connaître les rapports sociaux, le jeu des forces en présence à l'intérieur du groupe qui les intéresse. Pas de meilleur moyen de tester la réalité d'une communauté que d'essayer de la faire agir en commun ; ceci donne un tour plus concret aux choses, permet de préciser les notions ; d'autre part, si l'on peut confronter la réalité des rapports sociaux à l'occasion d'une action, à la manière dont ils sont analysés dans l'abstrait par le même groupe, on peut tirer des enseignements féconds de la distorsion entre théorie et réalité.

Sans utiliser ce mode d'approche aussi fréquemment et systématiquement que mes camarades sociologues, j'ai été assez récemment amené à y recourir, je dois dire un peu par hasard, et en quelque sorte forcé par les paysans eux-mêmes. Dans un premier cas, j'ai eu l'occasion de servir d'intermédiaire entre des ingénieurs de l'ODEMO chargés d'organiser l'émigration vers la région de la Sakay et des paysans de la région d'Ambositra où le manque de terres commence à se faire sûrement sentir : un voyage d'information a pu être organisé en Moyen-Ouest, à l'issue duquel des réunions ont eu lieu où nous avons confronté nos points de vue sur le choix possible entre l'émigration ou l'intensification des cultures au pays. Des points de vue nouveaux se sont révélés qui ne seraient sans doute jamais apparus, sans l'expérience pratique que j'avais pu susciter.

Dans un deuxième cas, toujours dans la même région, m'apprêtant à mener une étude sur les migrations saisonnières et définitives dans la commune rurale d'Imito (Fandriana), j'ai été tout surpris de constater que les paysans, mis au courant par un missionnaire, m'attendaient de longue date et espéraient de mon enquête une solution à leurs problèmes, des orientations techniques, spécialement pour la mise en valeur des *tanety* jusqu'alors inutilisées. Certes, il a fallu remettre les choses à leur place, et définir mes objectifs et mes possibilités ; mais il eût été absurde, peu politique et peu humain, de ne pas jouer le jeu, et de ne pas orienter d'emblée l'enquête dans un sens prospectif. Dès lors, il a été possible d'associer de très près la population au travail : les questionnaires d'enquête proposés ont été discutés point par point

avec les paysans — et cette seule discussion était elle-même fructueuse —, leur ont été remis et ils en ont assuré la diffusion jusqu'au niveau du petit hameau, s'engageant à y répondre à la suite de discussions de groupe. Une enquête quantitative sur la population, les migrations saisonnière et définitive (effectifs, itinéraires, tâches, etc...) a pu être conduite en guère plus d'une semaine dans une commune de 10 000 habitants, parce que ceux-ci en comprenaient le sens, y participaient activement, se réunissaient d'eux-mêmes dès que notre arrivée était annoncée. Ce sont là, tout d'abord, des avantages pratiques, qui n'ont pu être acquis que par une longue préparation, qui fût faite tout à fait indépendamment de nous ; mais l'essentiel n'est sans doute pas là : il est dans le fait que l'on pourra mieux saisir les aspirations des groupes humains et leurs possibilités concrètes d'évolution que si l'on s'était contenté de discuter dans l'absolu. Reste évidemment, et, si cela est facile à dire, cela est lourd à assumer en fait, à ne pas décevoir, à suivre au moins autant qu'à susciter le mouvement, bref à être moins intellectuel et plus humain que nous ne le sommes souvent par déformation universitaire.

Sans doute ai-je, dans les développements qui précèdent, présenté la géographie appliquée sous des formes bien diverses, et des acceptions quelque peu différentes ; c'est que je ne crois pas qu'il y ait deux géographies, la géographie appliquée et l'autre. Il n'y a qu'une seule et même discipline, et, quelles que soient les formes juridiques dans lesquelles nous travaillons, le problème de l'application de nos connaissances doit nous préoccuper, à un moment ou à un autre de notre travail ; il doit y avoir, je crois, dans nos enquêtes des temps de recherche intellectuelle laborieuse, sans débouchés apparents et des temps d'application, qui s'enrichissent les uns les autres. Je crois que si nous nous pénétrons de cela, nous serons plus aptes à jouer un rôle utile, et finirons forcément par être plus sollicités.

Je n'ai nullement cherché à masquer les difficiles problèmes qui se posent à nous dans les tâches de géographie appliquée ; les universitaires que nous sommes tous plus ou moins souffrent de se retrouver dans un mode qu'ils connaissent mal et où ils sont encore généralement des otages, utilisés au gré de jeux de forces économiques ou politiques qu'ils ne maîtrisent nullement. Un premier point semble acquis : notre collaboration est souvent recherchée ; reste à nous faire une meilleure place, à nous faire reconnaître comme partenaires et non comme serviteurs : pour cela beaucoup reste à faire. Mais j'envisagerai l'avenir avec optimisme ; je suis heureux de constater que, pour la première fois, une géographe malgache vient d'être engagée par un Ministère, en tant que géographe, pour travailler à l'aménagement de la région de Morondava ; je ne crois pas que ceci doive être sans lendemain, et je pense que nous pouvons, avec prudence mais avec conviction, préparer des jeunes à des tâches semblables.



JEAN-PIERRE RAISON,

*Chef de la Section de Géographie O.R.S.T.O.M.
à Madagascar.*